



69550  
Téléphone : 04 74 89 30 24  
Email : mairie@amplepuis.fr  
Site : www.amplepuis.fr

**MAIRIE D'AMPLEPUIS**  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2025  
**Extrait du registre des Délibérations**  
Délibération n°4

OBJET : **MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 25/02/2020 :  
ACCORD DE PRINCIPE – FINANCEMENT DE L'EHPAD  
DU CENTRE HOSPITALIER DU BEAUJOLAIS VERT**

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27  
membres

Présent(s) : 19

Pouvoir(s) : 7

Absent(s) : 8

Délibération comportant

2 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

Publication le :

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le onze février deux mille vingt-cinq, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

**Les membres présents en séance :**

René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Emmanuel MAETZ, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT, Romain COLLIER

**Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :** Jean-François TEIL (à Jean-Marc GUILLOT), Nathalie CHANFRAY (à Thierry THOLIN), Jean-Pierre HERRADA (à Sandrine DEVEAUX), Aurélie LEDIEU (à Angélique GONIN-CHARTIER), Alexis DEBORD (à Lydie AUGAY), Patricia BALMONT (à Daniel DUMONTET), Dimitri GIRARD (à Pascale CERNICCHIARO)

**Le ou les membres absent(s) :** Jean-François TEIL, Nathalie CHANFRAY, Jean-Pierre HERRADA, Aurélie LEDIEU, Alexis DEBORD, Rémi LABROSSE, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

*Vu la délibération du Conseil municipal du 17 décembre 2019 portant « nouvelle compétence en matière de politique de santé communautaire »*

*Vu la délibération du bureau communautaire de la COR en date du 4 février 2020 portant « financement des EHPAD du CHBV » ;*

*Vu la délibération n°4 du 25 février 2020 portant « accord de principe – financement de l'EHPAD du Centre Hospitalier du Beaujolais Vert (CHBV) ;*

*Vu le projet de construction d'un nouvel EHPAD sur le site du Clos du Crêt ;*

*Vu l'avis favorable de la Commission Finances affaires générales réunie le 03/02/2025*

Considérant que la délibération précitée prévoyait un financement de la Communauté de l'Ouest Rhodanien (COR) à hauteur de 2 millions d'euros et des communes sur lesquelles les EHPAD sont situées à hauteur de 1 million d'euros. (Amplepuis, Thizy-les-Bourgs et Cours)

Le Conseil municipal :

- **CONFIRME** le soutien de la commune d'Amplepuis au programme de restructuration des EHPAD du Centre Hospitalier du Beaujolais Vert
- **ACTE** le principe d'une participation globale maximum de 1 000 000 € répartie au prorata des réalisations (travaux) dans chacune d'entre elles.
- **AUTORISE** M le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente.

***Adopté à l'unanimité***

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 11 février 2025

**Le secrétaire de séance**  
**Angélique GONIN-CHARTIER**



**Le Maire,**  
**René PONTET**

